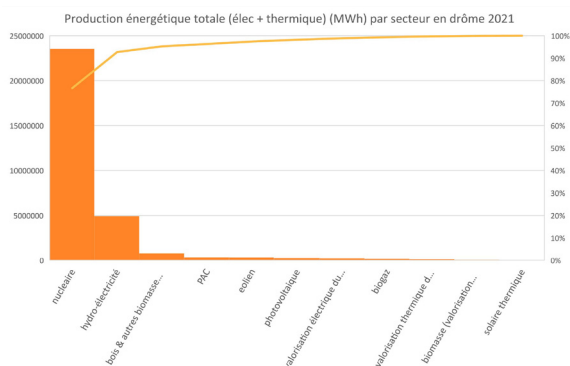


Paysage énergétique de la Drôme en 2021

Sources : Observatoire Régional Climat Air Énergie (ORCAE)

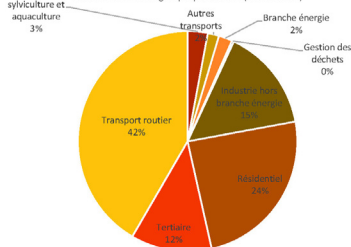
Production Énergétique (électricité + thermique)



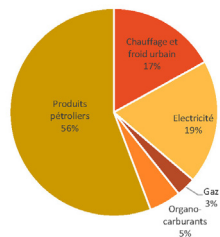
L'énergie nucléaire et l'énergie hydro-électrique représentent près de 92% de la production énergétique dans la Drôme en 2021. La biomasse pour la production d'électricité ou de biogaz et le bois représentent 3,2% et l'énergie solaire (thermique et photovoltaïque) représente environ 0,9%.

Consommation Énergétique

Consommation énergétique par secteur (Drôme 2021)



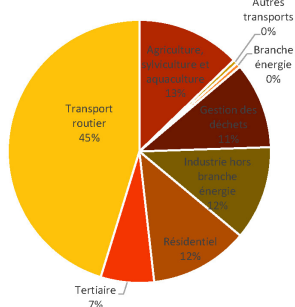
Consommation énergétique en agriculture par source d'énergie (Drôme 2021)



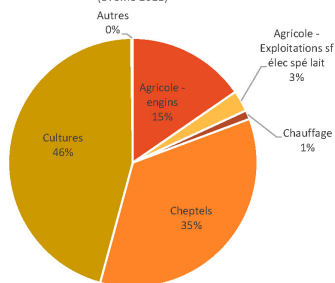
Le transport routier est le premier poste de consommation d'énergie dans la Drôme en 2021 avec 42% de la consommation totale. L'agriculture représente 3% de la consommation, principalement de produits pétroliers (56%), d'électricité (19%) et de chauffage et froid (17%).

📍 Emissions de GES

Répartition des émissions de GES par secteur (Drôme 2021)



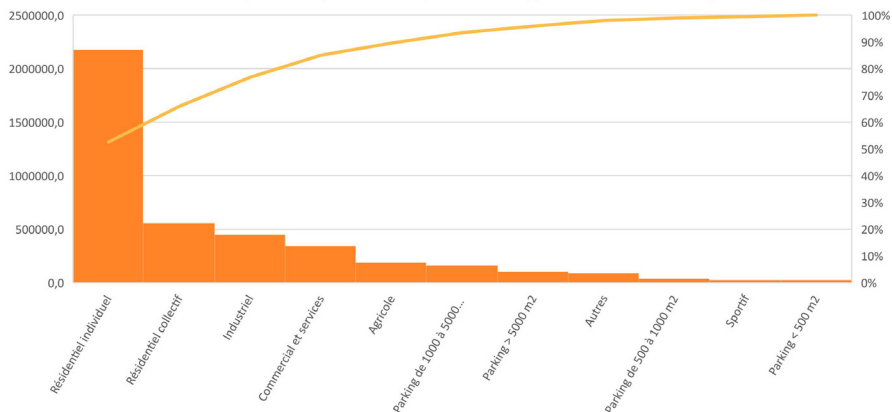
Origine des émissions de GES en agriculture par secteur agricole (Drôme 2021)



Le transport routier est le premier poste émetteur de gaz à effet de serre avec 45% des émissions en 2021 dans la Drôme. L'agriculture représente 13% des émissions totales dont près de la moitié proviennent des cultures lors de la fertilisation et plus d'un tiers des élevages via les émissions de méthane (CH4).

📍 Estimation du potentiel Photovoltaïque selon le type de bâtiment et de parking

Estimation du potentiel photovoltaïque selon le type de bâtiment et de parking



Les surfaces de toitures des bâtiments résidentiel individuel et collectif représentent 66% du potentiel photovoltaïque de la Drôme. Les bâtiments agricole représente 4,5 % avec un potentiel de production annuel estimé à 187 GWh.

Contact

William CHABRE

Conseiller Energie Drôme/Ardèche

Service Environnement & Développement Durable

06 22 42 54 04 | william.chabre@drome.chambagri.fr



Chambre d'agriculture de la Drôme

145, avenue Georges Brassens -
26504 Bourg-lès Valence | 04 75 82 40 00



La Chambre d'agriculture de la Drôme est certifiée Engagement de service « Services aux agriculteurs et acteurs des territoires », Ref. 221, par AFNOR Certification.

© AVRIL 2023 - Service communication de la Chambre d'agriculture de la Drôme - Crédits photos : CA26 & Miss Terre